



[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Droits et démarches](#) > Incidents de paiement : plafonnement des frais bancaires

L'Actualité des particuliers

## DROITS ET DÉMARCHES : ACHAT, ARGENT , CONSOMMATION

### Chèques

#### Incidents de paiement : plafonnement des frais bancaires

(14/05/2008)

Un décret publié au Journal officiel du vendredi 16 novembre 2007 plafonne, à compter du vendredi 16 mai 2008, les frais bancaires applicables aux incidents de paiement.

En cas de chèque impayé d'un montant inférieur ou égal à 50 euros, les frais bancaires ne peuvent pas excéder 30 euros. Ces frais sont fixés au maximum à 50 euros en cas de chèque impayé d'un montant supérieur à 50 euros. Le rejet d'un chèque présenté au paiement à plusieurs reprises dans les 30 jours suivant le premier rejet constitue un incident de paiement unique. Enfin, en matière de rejet d'un virement ou d'un prélèvement, les frais bancaires sont plafonnés à 20 euros.

C'est la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale qui a prévu ce dispositif (article 70).

- Légifrance, site public d'accès au droit  
[Décret relatif aux frais bancaires](#)
- Fédération bancaire française (FBF)  
[Chèque : rejet et interdiction](#)
- Vie-publique.fr  
[Loi du 5 mars 2007](#)

Autres ressources consacrées au thème : [Achat, argent](#) , [Consommation](#)

Derniers articles publiés sur le même sujet :

- Banques - [Dépôts en espèces : une garantie de 70 000 euros](#) (14/10/2008)
- Prêt - [Crédit immobilier : la protection de l'emprunteur renforcée](#) (7/10/2008)
- Cnil - [Publicités indésirables : un guide pratique pour ne plus en recevoir](#) (30/09/2008)
- Communications électroniques - [Tout savoir sur la téléphonie et l'internet](#) (22/10/2008)
- Réclamations - [Comprendre les modalités de saisie du médiateur de l'énergie](#) (17/09/2008)
- Eurotarif - [Téléphonie mobile : la baisse des tarifs dans l'UE](#) (8/09/2008)

[retour en haut de page](#)

---

[Faire une remarque sur cette page](#) | [Poser une question à l'administration](#) | [Informations sur service-public.fr](#) | [Syndication RSS](#) 

© La Documentation française

Autres sites gérés par la Documentation française :

[ladocumentationfrancaise.fr](#) | [pme.service-public.fr](#) | [vie-publique.fr](#) | [formation-publique.fr](#)